



Guidance parentale orthophonique

dans le cadre des interactions langagières parents-enfant

L'**objectif** de la guidance parentale orthophonique est de fournir des outils théoriques et pratiques aux parents dont les enfants présentent un langage émergent (<20 mots), des troubles de la phonologie et/ou de la syntaxe.

La guidance parentale donnée à un groupe de parents, pendant plusieurs séances, améliore notamment l'efficacité des thérapies et la généralisation des acquis.

Cette formation permet aux orthophonistes de se familiariser avec les **techniques de guidance orthophoniques** (par des mises en situations, vidéos, grille d'observation) et de les adapter à leur pratique professionnelle (également en individuel). Le programme sera détaillé séance par séance.

Au terme de la formation, les orthophonistes seront capable de sensibiliser les parents :

- **aux caractéristiques du langage** de leur enfant : comment fait-on pour produire les différents sons? Pourquoi leur enfant les simplifie ou les déforme? Quel type d'erreurs produit-il? Quels objectifs réalistes peut-on atteindre? Comment le faire répéter sans briser la communication? Pourquoi certains mots sont-ils plus faciles à dire que d'autres?
- **aux moyens de communication** de l'enfant : quels sont ceux qu'il utilise préférentiellement? Quelles sont les différentes étapes d'acquisition? Comment parvenir à l'étape suivante?
- en **augmentant la capacité** de leur enfant à se faire comprendre et à s'exprimer : quelles sont les différentes techniques et comment les utiliser? A quelle technique l'enfant est-il sensible?
- En créant plus d'**opportunités d'échange** et de communication : comment faire des commentaires pertinents et efficaces? Comment suivre ses centres d'intérêts? Comment fait-on pour remplacer les questions vides par de réelles situations d'échange?

INSCRIPTION

PAF : 230 euros (pas de prise en charge FIF PL ni OGDPC, uniquement crédit d'impôts formation (attestation en fin de formation))

Inscription obligatoire en ligne et effective dès réception du paiement :

<https://www.inscription-facile.com/form/SUljJrley2Sjkm3P9tP>

Date limite d'inscription : 14 mars 2016 ; nombre de places limité à 25.

Repas de midi non compris mais snacks à proximité.

Les organisatrices se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

Une inscription annulée moins de 20 jours avant la formation ne sera pas remboursée.

FORMATRICES



Christel Regaert

Licenciée en logopédie et psychomotricienne –
Orthophoniste indépendante en centre et milieu hospitalier



Nathalie Thomas

Licenciée en Logopédie - Orthophoniste salariée en milieu hospitalier
Assistante et Doctorante à l'Université Libre de Bruxelles

**Spécialisées en guidance parentale, intervention précoce,
retard de langage et dysphasie**

Public cible
orthophonistes et
étudiants de
dernière année en
orthophonie

Formation de
10 heures

13/04/16
13h30 à 17h30
&
14/04/16
9h à 16h

6 bis, Rue Général
de Gaulle
93360 Neuilly-
Plaisance

- Accès RER A
Neuilly-Plaisance
(10' à pied)
- Bus 127/114
- 2 parkings
municipaux gratuits
à proximité

Contact
chregaert@
skynet.be
ou
nath_thomas@
hotmail.com

En France :
Cécile Ermann
06 62 46 91 22